



DEGRADATION ET INFESTATION

La dégradation du couvert

En l'absence de tout moyen de lutte curatif biologique et chimique, seule une bonne gestion des pratiques culturales (date de fauche, fertilisation, scarification) peut permettre de limiter les dégâts.



Malgré tout, lorsqu'une parcelle est fortement attaquée par des vers blancs (L2), le couvert se dégrade, les espèces fourragères (graminées et légumineuses) disparaissent et laissent alors un sol nu, dénudé de végétation.

Et c'est alors que de nombreuses mauvaises herbes (carottes sauvages, cirses, chardons, rumex...) viennent coloniser l'espace libre. La parcelle n'a alors plus aucun intérêt fourrager, ni pour la fauche, ni pour la pâture, et même pire, certaines mauvaises herbes sont favorables au développement des vers blancs.

Dans ce cas, il est nécessaire de remettre en état la parcelle en effectuant un travail mécanique du sol suivi d'un ressemis pour faire diminuer le nombre de vers blancs et retrouver de nouveau un couvert dense, vigoureux et productif.



Estimation de l'infestation par comptage

Un autre indicateur permettant de montrer la nécessité de travailler mécaniquement une parcelle est le comptage du nombre de vers blancs sur une surface donnée. L'intérêt est d'avoir rapidement un indice d'infestation que l'on compare avec le seuil de nuisibilité.

Pour faire un comptage du nombre de vers blancs au m², il faut enlever délicatement le couvert sur une surface de 1 m² et mettre de côté les vers blancs déjà visibles. Puis **creuser sur 30 cm de profondeur** en faisant attention de bien casser les mottes tout en continuant de mettre les nouveaux vers blancs à l'écart. Enfin, faire le décompte et si possible prendre une photo de la zone de comptage avec les larves.



Comme la répartition des larves est assez aléatoire sur une même parcelle, au lieu de faire un unique comptage de 1 m², **on préfère faire plusieurs comptages d'1/4 de m²** (50×50 cm) dont on rapporte le total à une surface équivalente de 1 m².



Selon la surface de la zone touchée, le nombre de comptages et la distance à respecter entre ceux-ci sont différents :

- pour une zone inférieure à 2 ha : 4 comptages de 50×50 cm, espacés de 20 m
- pour une zone de 2 à 5 ha : 6 comptages de 50×50 cm, espacés de 50 m
- pour une zone supérieure à 5 ha : 8 comptages de 50×50 cm, espacés de 50 m

Surface touchée	Distance entre les comptages	Nombre de vers blancs (L2) par comptage								Total	Nombre de larves au m ²
		C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8		
< à 2 ha	20 m									=	
2 à 5 ha	50 m									÷ 1,5 =	
> à 5 ha	50 m									÷ 2 =	

Une série spécifique de comptages est nécessaire pour chaque parcelle.

Le travail du sol et le ressemis ne sont réellement nécessaires que lorsque la population de vers blancs dépasse le seuil critique de 30 larves au m².